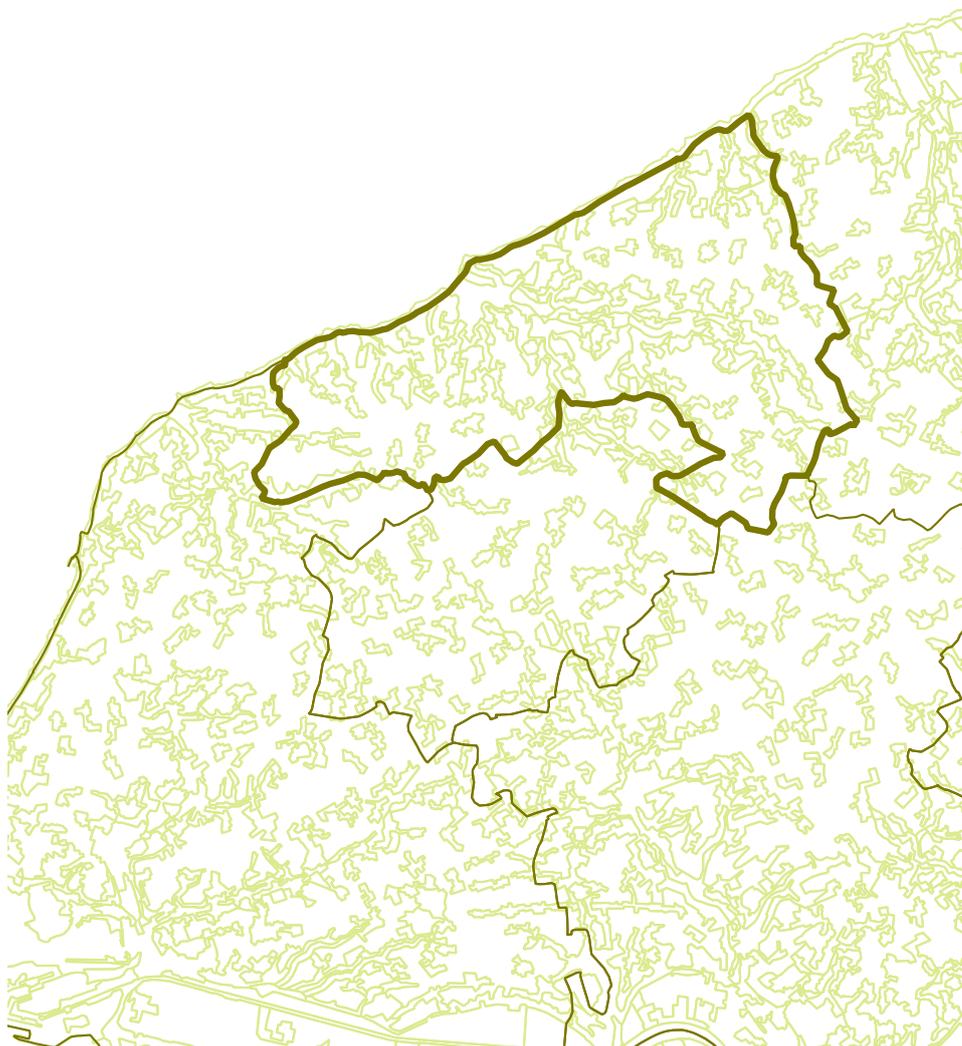


PORTRAIT DE TERRITOIRE



#2021

AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL

TENDANCES DE TERRITOIRE

Découvrez les grandes dynamiques à l'œuvre sur le territoire de l'intercommunalité à travers des indicateurs clés, des graphiques et des analyses thématiques synthétiques.



SOMMAIRE

1. **Dynamiques démographiques** p...**4**
2. **Dynamiques d'occupation des logements** p...**6**
3. **Dynamiques du marché immobilier** p...**8**
4. **Dynamiques économiques** p...**10**
5. **Dynamiques d'artificialisation des sols** p...**12**
6. **Dynamiques des équipements de santé** p...**14**
7. **Dynamiques des équipements de proximité** p...**16**
8. **Dynamiques du tourisme** p...**18**
9. **Évolution des limites intercommunales** p...**20**
10. **Évolution des zones d'emploi** p...**22**

INTRODUCTION

L'agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine est un acteur des projets, de l'aménagement, de l'attractivité et du rayonnement du territoire.

Pour accompagner les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'estuaire de la Seine, elle diffuse une connaissance partagée du territoire dans toutes ses composantes et ses échelles d'interprétation.

L'Agence publie depuis plusieurs années les *Données clés*, portrait synthétique de chaque intercommunalité du territoire de l'Estuaire de la Seine.

Dans la même collection intitulée *Portrait de territoire*, les *Tendances de territoire* présentent les dynamiques de chacune des intercommunalités de l'estuaire de la Seine. Ce nouveau document identifie les grandes tendances en termes démographiques, d'habitat, d'emploi, d'artificialisation des sols, d'équipements... ayant un impact sur le territoire.

L'Agence développe ses analyses pour ses adhérents et apporte aux acteurs et décideurs une observation, une analyse et une expertise capables de guider les politiques publiques.

Méthodologie

Les cartes et données issues du recensement de la population présentées dans le document ont été réalisées avec les découpages administratifs en vigueur au premier janvier 2020. Les données présentées à l'échelle de l'EPCI résultent d'une agrégation des communes formant le nouveau territoire des intercommunalités au 1^{er} janvier 2020.

En raison des arrondis dans les données présentées en pourcentage, le total peut parfois être différent de 100.

Dynamiques démographiques

Sources : Insee, Recensements de la population, Etat civil.

1.



Nombre d'habitants

+ 1,3 %

entre 2007 et 2017

39 080 habitants

en 2017



+ 5,6 %

depuis 1975

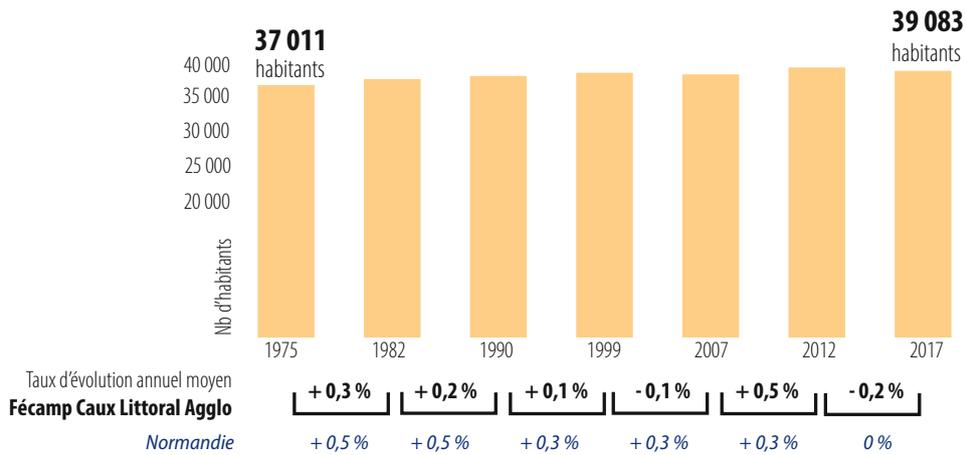
Le territoire de la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral compte plus de 39 080 habitants au recensement 2017. Depuis 1975, la population a légèrement progressé : + 0,1 % par an, contre + 0,3 % en Normandie. Durant cette période, seules 6 communes voient leur population reculer : Yport (- 31,1 %), Fécamp (- 14,9 %), Sorquainville (- 11,9 %), Contremoulins (- 6,1 %), Saint-Pierre-en-Port (- 2,9 %) et Valmont (- 2,4 %).

La population a augmenté entre 1975 et 1999, à un rythme toutefois moins rapide qu'à l'échelle régionale. Entre 1999 et 2007, on observe une première baisse de population avant une reprise entre 2007 et 2012. Sur les 5 dernières années, la population décroît à nouveau. Durant les 10 dernières années, la population progresse moins vite qu'à l'échelle régionale (respectivement + 1,3 % et + 1,6 %), en raison notamment d'une hausse moins rapide qu'en moyenne des 60-74 ans.

Fécamp Caux Littoral Agglo compte 17 427 ménages en 2017. La répartition par type de ménage est proche de la moyenne régionale. Les personnes seules sont toutefois un peu moins représentées (34 % contre 36 % en Normandie), tandis que les couples sans enfant sont un peu plus fréquents (30 % contre 28 % pour la région). On compte également 26 % de couples avec enfants et 9 % de familles monoparentales. Sur les 10 dernières années, le nombre de ménages progresse moins vite qu'à l'échelle régionale (respectivement + 5,8 % et + 7,3 %). 47 % des plus de 80 ans vivent seuls. Ils représentent 1 160 personnes en 2017, soit 171 de plus qu'il y a 10 ans.

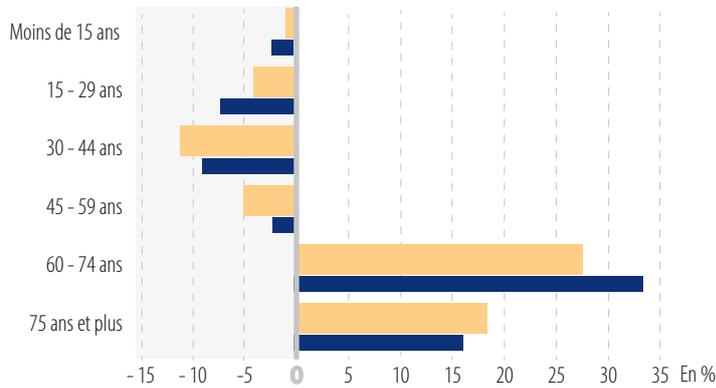
POPULATION

Évolution entre 1975 et 2017

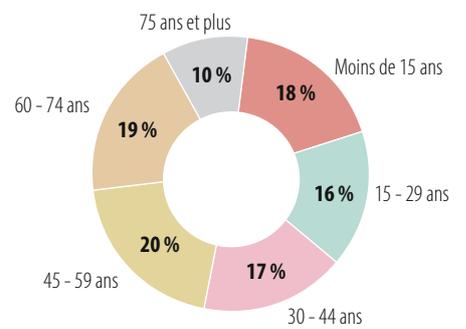


CLASSES D'ÂGE

Évolution entre 2007 et 2017

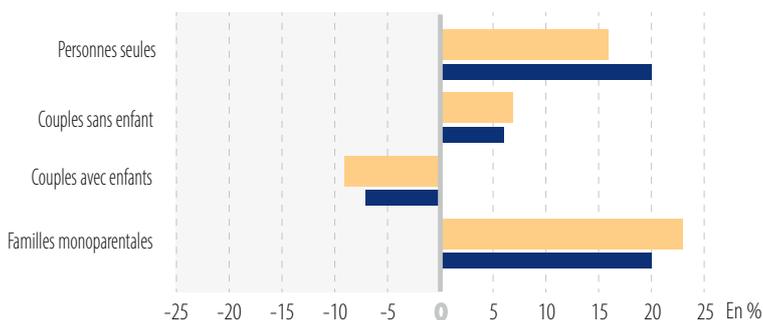


Répartition par âge en 2017



MÉNAGES

Évolution entre 2007 et 2017



Dynamiques d'occupation des logements

2.

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017.



Nombre
de logements

+ 0,6 %

entre 2012 et 2017

Normandie : + 0,9 %

21 225 logements
en 2017

Le parc de logements de la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral est composé de 21 225 logements. La progression du nombre de logements dans l'intercommunalité entre les deux derniers recensements de 2012 et 2017 est inférieure au niveau régional (respectivement 0,6 % et 0,9 % en moyenne par an). En parallèle, au cours de la même période, l'agglomération perd des habitants et gagne néanmoins des ménages supplémentaires. Cela s'explique par le phénomène de desserrement des ménages : à population égale, le nombre de ménages augmente par les phénomènes de divorces, séparations, mises en couple tardives, vieillissement de la population. Ce phénomène induit un besoin en logements même dans un contexte démographique défavorable.

Dans la communauté d'agglomération, pour 100 logements supplémentaires sur le territoire, on recense 64 résidences principales (c'est à dire des ménages supplémentaires) et 37 résidences secondaires en plus. L'accueil de ménages supplémentaires quand le parc de logement s'accroît est le signe de l'adéquation quantitative entre l'offre de logements et les dynamiques démographiques à l'œuvre.

Concernant la vacance, le taux de logements vacants a progressé depuis 2007, passant de 5,3 % à 7,5 %, mais il s'est plutôt stabilisé entre 2012 et 2017. Les opérations de rénovations urbaines entreprises (OPAH RU, Action Coeur de ville) ces dernières années jouent nécessairement sur la remise sur le marché de bien vacants.

SUR 100 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES entre 2012 et 2017 on recense...



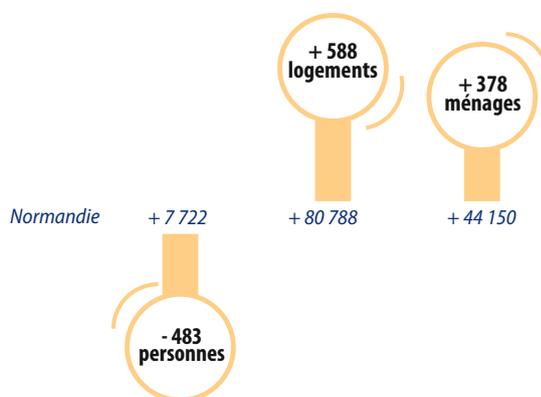
Méthodologie

Le recensement de la population établi par l'INSEE permet de calculer le nombre total de logements sur un territoire. Le nombre total de logements se répartit en trois types d'occupation du parc : les résidences principales, les résidences secondaires et les logements vacants.

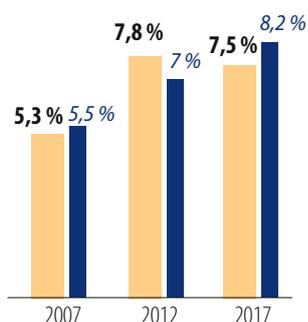
En rapportant l'évolution de chaque parc entre deux périodes à l'évolution du nombre de logements, on étudie quel type de parc (résidence principale, résidence secondaire ou logement vacant) évolue quand le nombre de logements évolue sur un territoire. On peut alors identifier le nombre de résidences principales, de résidences secondaires et de logements vacants, supplémentaires pour 10 logements en plus sur le territoire entre deux périodes.

INDICATEURS DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT

Évolution entre 2012 et 2017



TAUX DE VACANCE



NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE



Dynamiques du marché immobilier

Sources : demandes de valeurs foncières (DVF) prétraitées par l'EPFN - 2019.

3.



Nombre de biens négociés **+ 21 %**
entre 2018 et 2019

553 transactions
en 2019

Avec une centaine de biens supplémentaires vendus en 2019 par rapport à 2018, le marché immobilier dans la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral a été particulièrement dynamique. Cette tendance locale s'inscrit dans la dynamique nationale et régionale d'un marché immobilier particulièrement actif en 2019.

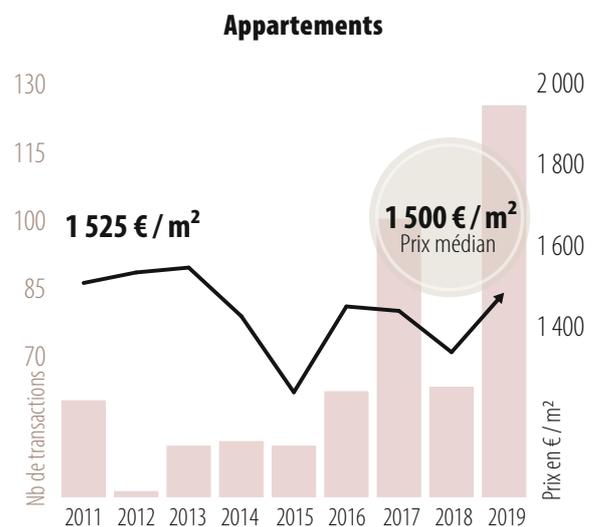
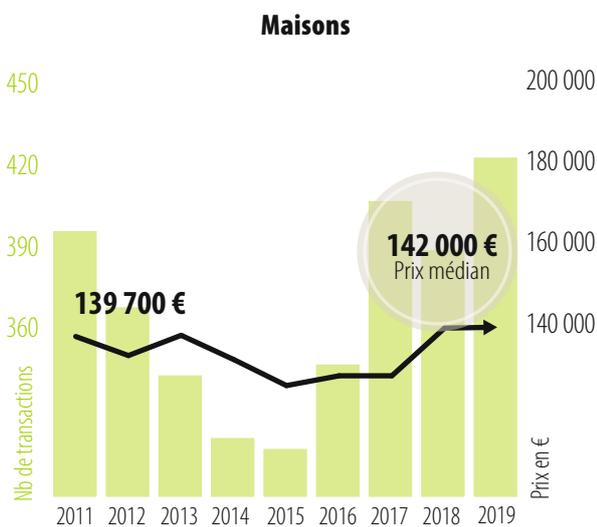
En lien avec la structure du parc de logements, près de 8 transactions sur 10 concernent des maisons individuelles. Plus du tiers des ventes de maisons ont lieu à Fécamp. En 2018 et 2019, le prix médian pour acquérir une maison dans l'agglomération atteint un record à plus de 140 000 € contre 130 000 € en moyenne entre 2014 et 2017. Cette hausse s'explique en partie par une augmentation de transactions de maisons au-delà de 250 000 € passant d'une vingtaine en 2018 à 32 transactions en 2019.

Avec près de 130 transactions en 2019, les ventes d'appartements ont doublé. L'essentiel des transactions d'appartements ont lieu à Fécamp et concernent pour plus d'un tiers des appartements de 50 à 70 m². L'opération d'amélioration de l'habitat engagée depuis 2018 dans le centre ancien de Fécamp ainsi que le programme « action cœur de ville », ayant vocation à redonner de l'attractivité et du dynamisme au centre-ville, peuvent être des éléments expliquant le dynamisme du marché immobilier. Du côté des prix, on observe une hausse de 10 % entre 2018 et 2019. Elle s'explique par la vente de logements neufs en promotion immobilière en front de mer à Fécamp et à Yport, au-dessus des prix moyens observés traditionnellement sur le territoire.

PRIX MÉDIAN ET ÉVOLUTION DES PRIX



ÉVOLUTION DES PRIX ET DU NOMBRE DE TRANSACTIONS



4.

Dynamiques économiques

Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2017.



+ 2,8 points du taux d'activité

en 10 ans

72,3 % d'actifs

en 2017



+ 2,1 points du taux de chômage

en 10 ans

14,8 % de chômeurs

en 2017

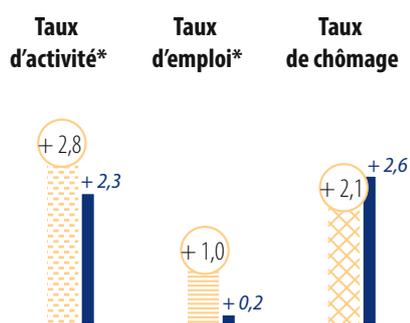
En 2017, le taux d'activité des habitants de la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral est légèrement inférieur à celui observé à l'échelle régionale (respectivement 72,3 % et 73,4 %), malgré une forte progression en 10 ans. La part des personnes en emploi est également plus basse qu'en moyenne (61,5 % contre 63,4 % en Normandie). L'emploi des femmes est dynamique, avec une forte hausse du taux d'activité (+ 4,3 points, contre + 3,9 points pour la région) et du taux d'emploi (+ 2,9 points, contre + 2,3 points pour la région). Dans le même temps, l'accès à l'emploi des hommes s'est dégradé (-1 point, contre -2 points en région).

Le taux de chômage (au sens du recensement de la population) augmente durant cette période. Ce sont les hommes qui sont les plus impactés (+ 2,9 points, contre + 3,5 points en Normandie). Le taux de chômage des femmes progresse également (+ 1,1 point, contre + 1,5 point en Normandie) et elles conservent en 2017 un niveau plus élevé que celui des hommes.

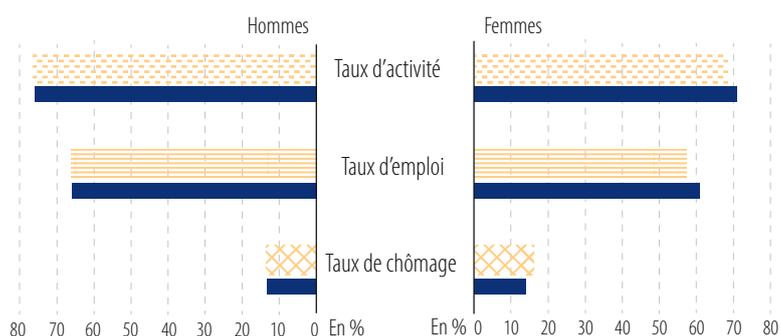
Les habitants de Fécamp Caux Littoral Agglomération occupent plus souvent un poste d'employé ou d'ouvrier (64 % contre 55,7 % en Normandie). Si les employés progressent par rapport à 2007, les ouvriers sont moins présents. À l'inverse, les cadres et les professions intermédiaires sont moins représentés (27,9 % contre 35,5 % en Normandie) et progressent faiblement en 10 ans. Le territoire se caractérise par une plus forte présence des emplois dans l'administration publique, l'éducation, la formation, la santé et l'action sociale ainsi que dans les services de proximité et la distribution. On notera la forte hausse de l'administration publique, l'éducation, la formation, la santé et l'action sociale en 10 ans.

SITUATION FACE À L'EMPLOI

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)

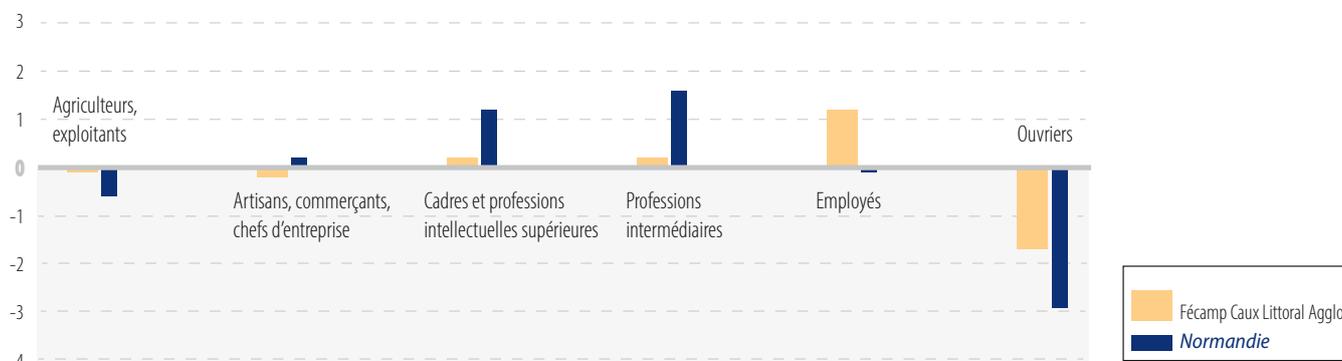


Répartition par sexe en 2017



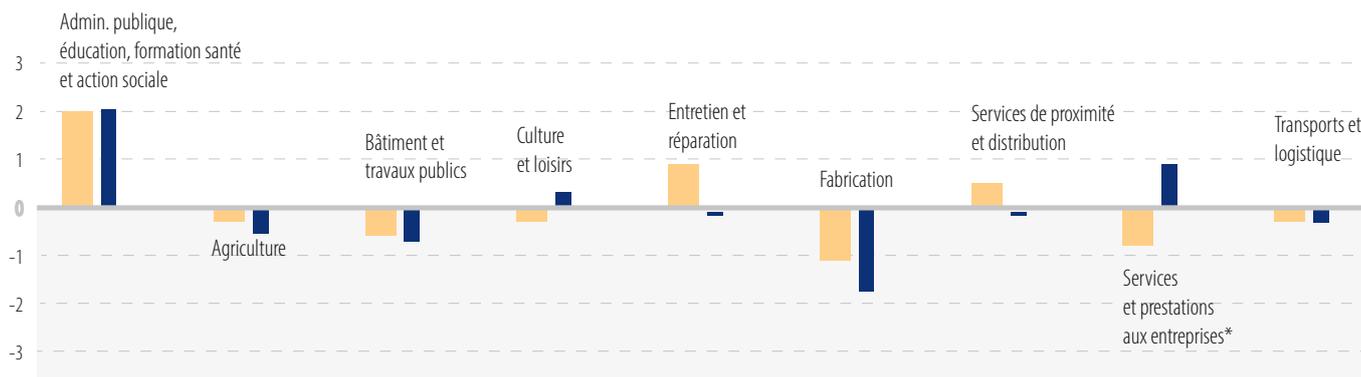
CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)



L'EMPLOI PAR GRANDES FONCTIONS

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)



* Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante.

* Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'actifs occupant un emploi et l'ensemble de la population correspondante.

* Conception, recherche, prestations intellectuelles, gestion et commerce inter-entreprises.

Dynamiques d'artificialisation des sols

Sources : Fichiers fonciers / Observatoire national de l'artificialisation.

5.



Artificialisation

187 ha

artificialisés en 10 ans

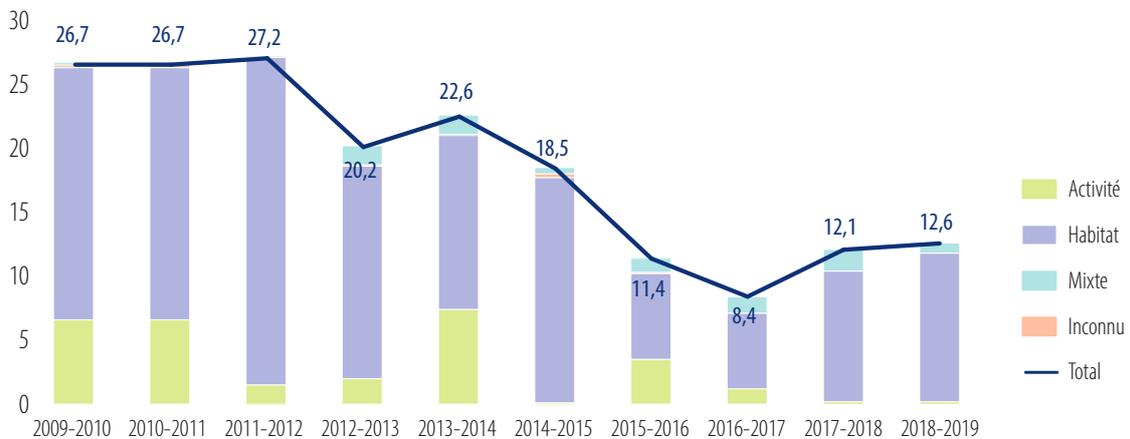
En l'espace de 10 ans, 187 hectares de surfaces naturelles, agricoles et forestières ont été artificialisés dans la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral sur les 21 000 hectares artificialisés en Normandie. L'agglomération a artificialisé l'équivalent de 26 terrains de foot par an pendant 10 ans. Les surfaces mobilisées ont diminué de plus de la moitié sur la période : 26,7 ha ont été mobilisés en 2009/2010, contre 12,6 ha en 2018/2019.

Comme aux échelles française et normande, c'est l'habitat qui participe le plus à l'artificialisation des sols dans l'agglomération. L'artificialisation a vocation d'habitat y est soutenue jusqu'en 2015 avant de baisser de moitié en quelques années.

Les grandes opérations d'aménagement commercial telles que l'implantation de la zone d'activité économique des Hautes Falaises expliquent la part importante d'artificialisation a vocation d'activité en 2013/2014. La courbe remonte légèrement depuis 2017, mais toujours dans des valeurs nettement plus faibles qu'en début de décennie.

L'indice d'efficacité démographique de l'artificialisation montre que l'agglomération accueille environ 5,6 ménages par ha artificialisé entre 2012 et 2017. Ce chiffre est légèrement inférieur à la moyenne normande (6,2 ménages/ha artificialisé). La collectivité n'ayant pas accueilli un nombre très important de nouveaux ménages, elle n'a pas non plus consommé une quantité excessive de foncier et adopte une stratégie de développement en cohérence avec ses dynamiques démographiques.

VOCATION DE L'ARTIFICIALISATION par année et par type



EFFICIENCE DÉMOGRAPHIQUE DE L'ARTIFICIALISATION

+ 333 ménages
entre 2012 et 2017

+ 60 ha artificialisés
à vocation d'habitat entre 2012 et 2017

5,6

ménages accueillis par ha artificialisé

Normandie : 6,2

Méthodologie

Faire le lien entre l'artificialisation et les dynamiques démographiques permet de mettre en évidence un indicateur d'efficacité de l'artificialisation des territoires à vocation d'habitat. Quand un ménage s'installe sur un territoire, il a besoin d'un logement, existant ou à construire. Un indicateur élevé dévoile une artificialisation efficace car engendrant peu de consommation foncière par rapport au nombre de ménages accueillis. À l'inverse, un faible chiffre démontre une surconsommation de l'espace au regard du nombre de ménages supplémentaires. D'autre part, là où l'augmentation du nombre de ménages est importante, la pression est plus forte sur le foncier. Dans ce cas, l'artificialisation peut sembler plus efficace en comparaison des territoires où il n'y a pas ou peu de nouveaux ménages et donc une faible pression foncière. On peut alors questionner le lien entre les dynamiques en cours sur un territoire et l'artificialisation de celui-ci.

Dynamiques des équipements de santé

6.

Sources : Insee, BPE 2019 - DREES – Statistique Annuelle des Etablissements de Santé - * Toutes filières, hospitalisation complète.



Nombre de médecins
généralistes libéraux

- 30,8 %

entre 2009 et 2019

27 en 2019



Nombre de lits*

- 1,4 %

entre 2009 et 2019

279 en 2019

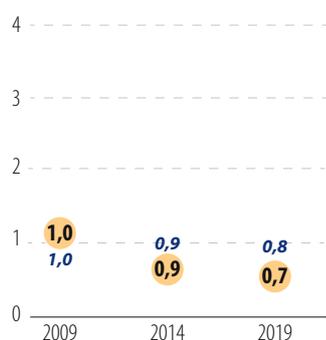
La communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral possède deux établissements de santé situés dans la même rue : la clinique de l'Abbaye et le centre hospitalier intercommunal des Hautes Falaises, qui accueille notamment les urgences 24 h / 24 et dispose d'un SMUR. Le capacitaire, exprimé en nombre de lits d'hospitalisation complète, est resté stable durant ces dix dernières années s'établissant à 279 lits. En revanche, le nombre de places a quasiment doublé, s'établissant à 43 places (2019). Ce capacitaire est réparti surtout en filière de court séjour hospitalier (179 lits, stable sur la période, comme la population), 60 lits de soins de suite et 40 lits en soins de longue durée, ces deux filières étant stables sur la période. L'offre entre les différentes filières peut être qualifiée d'équilibrée, mise à part l'absence de lits en psychiatrie où les malades dépendent du Havre.

Si l'offre de soins paraît stable en termes de capacité des établissements de santé, il n'en est pas de même pour la médecine de ville qui perd 30 % de ses médecins en 10 ans pour s'établir à 27 médecins généralistes libéraux en 2019. Le territoire passe d'une situation normale (1 médecin pour 1 000 habitants en 2009) à une situation tendue en 2019 (0,7 médecin pour 1 000 habitants). La densité médicale du secteur devient inférieure au niveau national et régional, respectivement 0,9 et 0,8.

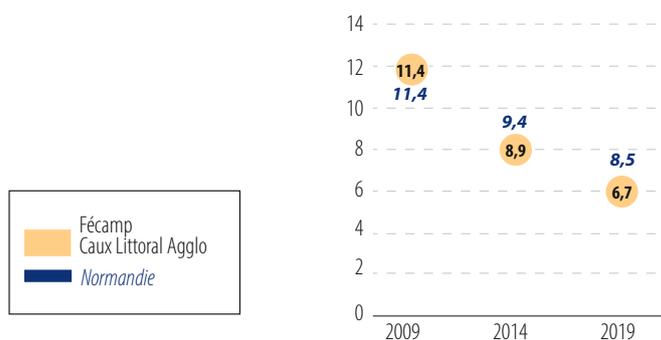
La densité médicale pour les seniors devient critique passant de 11,4 médecins généralistes pour 1 000 habitants de plus de 75 ans en 2009 à 6,7 médecins pour 1 000 seniors en 2019, c'est-à-dire sous les seuils nationaux et régionaux respectivement 9,9 et 8,5 médecins pour 1 000 habitants âgés de plus de 75 ans.

MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Nombre pour 1000 habitants

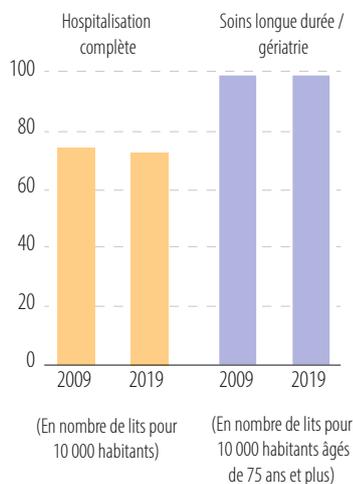


Nombre pour 1000 habitants de + de 75 ans

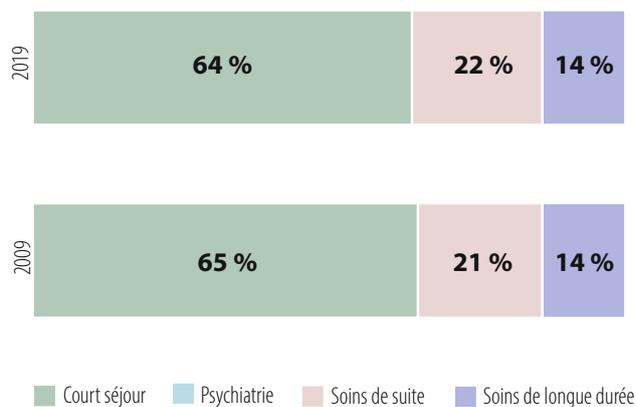


CAPACITÉS HOSPITALIÈRES

Taux d'équipement



Répartition du nombre de lits par grand secteur hospitalier



Dynamiques des équipements de proximité

7.

Sources : Insee, BPE 2019.



Services publics
Taux d'équipement

- 0,9 point
entre 2014 et 2019

13,3 en 2019
pour 10 000 habitants



Services de proximité
Taux d'équipement

+ 1,1 point
entre 2014 et 2019

31,5 en 2019
pour 10 000 habitants



Commerces de proximité
Taux d'équipement

- 1,7 point
entre 2014 et 2019

24,8 en 2019
pour 10 000 habitants

Méthodologie

Les équipements de proximité ont été considérés en trois composantes, services publics, services marchands à la personne et commerces avec une gamme d'équipement représentant la proximité. La période a été ramenée à 2014-2019 pour augmenter le panel d'équipements.

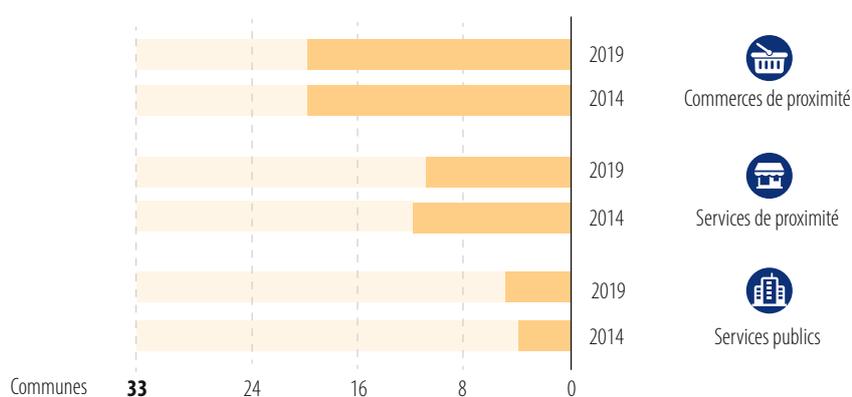
Les services publics retenus : police et gendarmerie, urgences hospitalières, Pôle Emploi, centres des impôts, écoles primaires, collèges. Les centres d'incendie et de secours (pompiers), les structures judiciaires, les gares et les bibliothèques n'ont pas pu être intégrées à ce dispositif d'observation car elles n'étaient pas recensées en 2014.

Les autres services de proximité retenus : banques et assurances, services postaux, salons de coiffure, laveries et pressings, médecins généralistes. Les crèches n'ont pas pu être retenues car elles n'étaient pas encore recensées en 2014.

Les commerces de proximité retenus : commerces d'alimentation générale et supérette, boulangeries, boucheries-charcuteries, poissonneries, librairies, papeteries presse, fleuristes, jardineries ou animaleries, pharmacie. Les bureaux de tabac, les primeurs et les cafés/bars manquent à l'observation.

NIVEAU D'ÉQUIPEMENT

Nombre de communes sans équipement



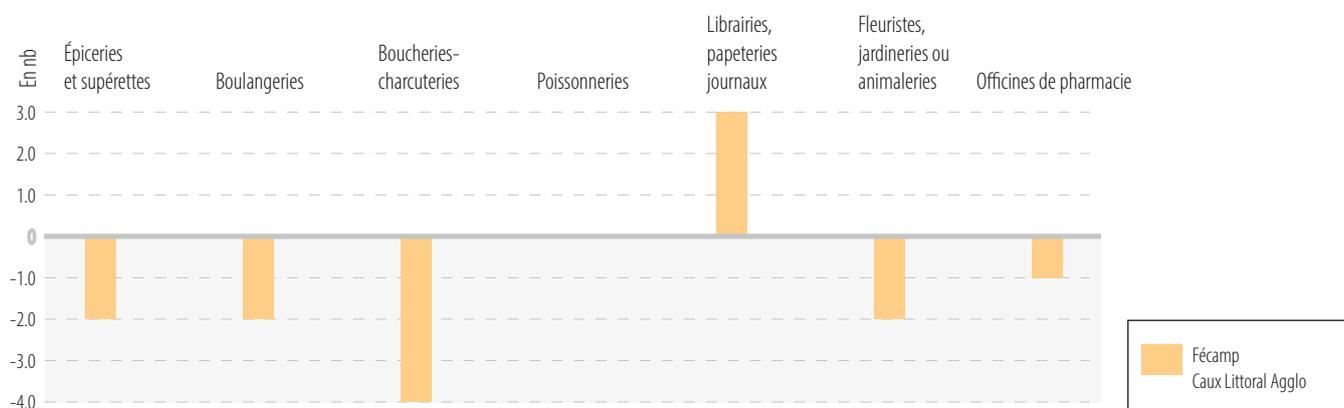
Types d'équipement ayant le plus perdu/gagné de sites

- Librairies, papeteries journaux
- Boucheries - charcuteries
- Laveries ou pressings
- Médecins généralistes exerçant en cabinet
- NA - Non applicable*
- Écoles maternelles

* NA – Non applicable : pas d'augmentation/ diminution significative sur la période.

COMMERCES DE PROXIMITÉ

Évolution entre 2014 et 2019



Dynamiques du tourisme

8.

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017 - Insee, en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux - Statistiques de fréquentation des sites du CRT Normandie

Nombre
de résidences
secondaires

+ 5,3 %

entre 2007 et 2017

2 168 en 2017



Part
des résidences
secondaires

10,5% en 2007

10,2 % en 2017

L'offre d'hébergement marchand sur le territoire de la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral est en majeure partie constituée d'hébergements de plein air.

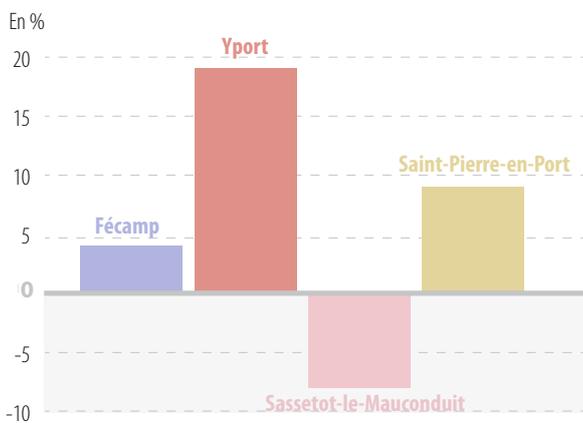
Déjà doté de 12 campings et de 1 139 emplacements en 2016, le territoire compte désormais un camping supplémentaire pour un total de 1 283 emplacements (+ 13 %). Ces 5 dernières années, un nouveau camping a ouvert à Yport en 2017, et un second à Colleville en 2020 alors que l'établissement de Gerville a fermé en 2018. L'offre s'est également étoffée avec l'aménagement de nouveaux emplacements (+ 123) dans deux campings déjà existants.

Le nombre d'hôtels est quant à lui stable avec 16 établissements. Cependant, une fermeture d'établissement à Fécamp et une autre à Saint-Léonard sont à noter. L'ouverture de 2 autres hôtels aux Loges et à Sassetot-le-Mauconduit pendant cette même période, n'a pas permis de maintenir le nombre de chambres (- 25 chambres).

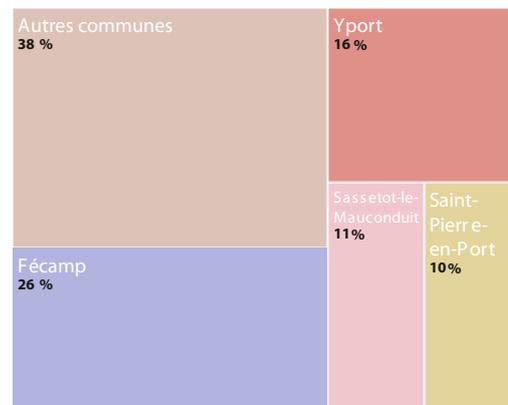
Le nombre de résidences secondaires a augmenté de 5,3 % entre 2007 et 2017 dans Fécamp Caux Littoral Agglo. L'évolution est disparate entre les communes les plus dotées de ce type de logement. La ville de Fécamp est dans la moyenne avec + 4 %. Saint-Pierre-en-Port, Vattetot-sur-Mer et Yport confortent leur attrait touristique avec respectivement + 9%, + 14 % et + 19 %. Sassetot-le-Mauconduit perd 21 résidences secondaires. Maniquerville multiplie par 10 son nombre de résidences secondaires (70 résidences secondaires en 2017) avec l'ouverture d'une résidence de tourisme proposant des logements à la vente. En termes de représentativité des résidences secondaires, le territoire est stable avec 10,20 % sur le total des logements en 2017. Vattetot-sur-Mer (52 %), Yport (38 %), Sassetot-le-Mauconduit (34 %), Saint-Pierre-en-Port (33 %) sont fortement au-dessus de la moyenne territoriale.

RÉSIDENCES SECONDAIRES

Évolution entre 2007 et 2017



Répartition par commune en 2017



HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES



Nombre de chambres d'hôtels

- 7 % entre 2016 et 2020

312 en 2020



Nombre d'emplacements de camping

+ 13 % entre 2016 et 2020

1 283 en 2020

FRÉQUENTATION DES SITES TOURISTIQUES

Évolution entre 2010 et 2017



Évolution des limites intercommunales

Sources : Délégation générale des collectivités locales (DGCL) dépendant du Ministère de l'intérieur.



33 communes

composent la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral depuis juin 2017

9.

La communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral a été créée par arrêté préfectoral le 25 novembre 2016. Celui-ci a pris effet le 1^{er} janvier 2017.

La communauté d'agglomération résulte de la fusion de deux communautés de communes préexistantes :

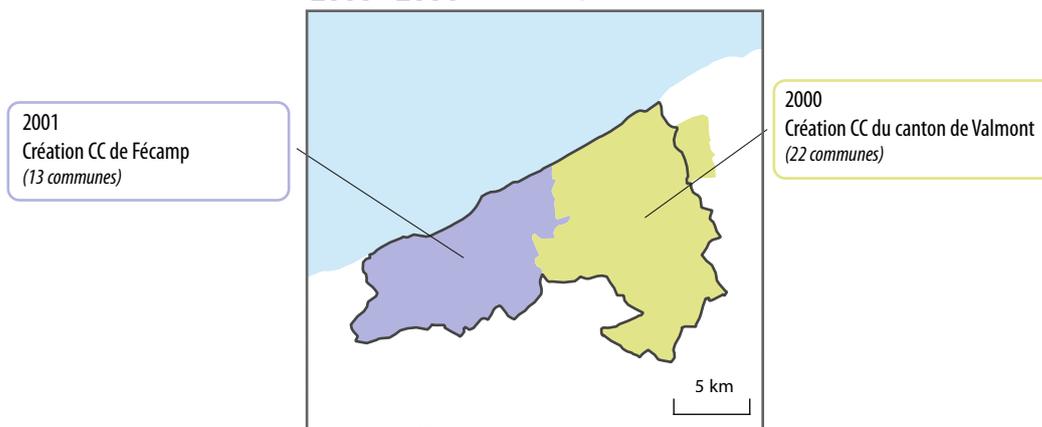
- 】 la communauté de communes du canton de Valmont créée en 2000, composée de 22 communes;
- 】 la communauté de communes de Fécamp créée en 2001, association de 13 communes.

Situées en limite nord, les communes de Vinnemerville et Criquetot-le-Mauconduit quittent la communauté d'agglomération en accord avec le conseil communautaire au moins de juin de la même année. Suite à ce retrait, les deux communes adhèrent à la communauté de communes de la Côte d'Albâtre.

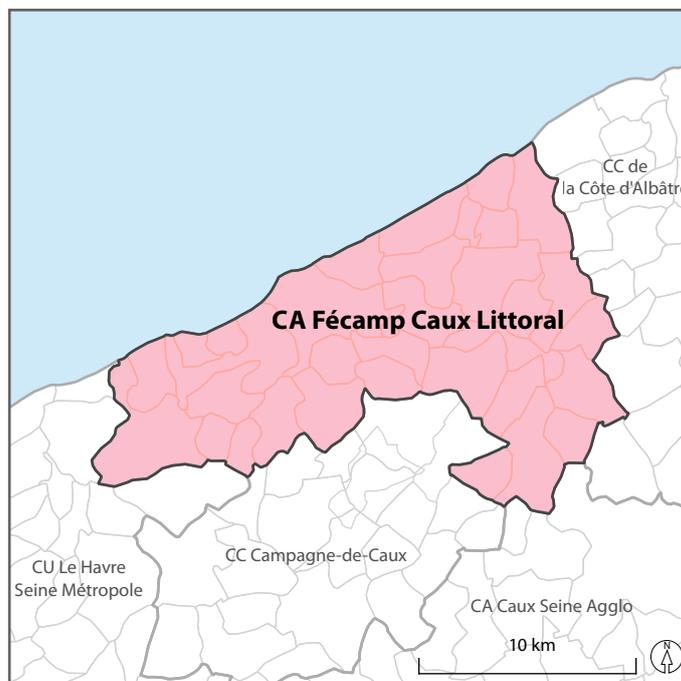
Depuis cette date, 33 communes composent la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral.

VERS LA CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL

2000 - 2001 Création des premières communautés de communes



2017 Création de la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral



- CA Fécamp Caux Littoral
- Commune de la CA Fécamp Caux Littoral
- Autre intercommunalité
- Autre commune

Évolution des zones d'emploi

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017.

10.



62 %

des actifs habitant Fécamp Caux Littoral Agglo y travaillent également en 2020



9,5 %

des emplois de la zone d'emploi du Havre se situent dans Fécamp Caux Littoral Agglo en 2020



12 %

des actifs occupés de la zone d'emploi du Havre habitent Fécamp Caux Littoral Agglo en 2020

Établie à partir de l'observation des flux de déplacements domicile-travail des actifs, la zone d'emploi (ZE) est définie par l'Insee comme un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

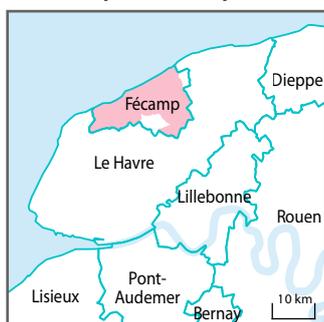
Il y a 30 ans, l'étude des migrations professionnelles déterminait une zone d'emploi propre à Fécamp. Cette zone d'emploi reposait sur les communes de l'agglomération de Fécamp Caux Littoral dans sa composition actuelle, adjointes des communes de Vinnermeville, Criquetot-le-Mauconduit et Daubeuf-Serville.

Avec l'actualisation du découpage au regard des flux domicile-travail observés en 2010, l'importance des échanges entre les pôles d'emploi du Havre et de Fécamp ne justifie plus la distinction d'une zone d'emploi autour du Fécamp. L'ensemble des 33 communes composant la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral sont dès lors rattachées à une zone d'emploi du Havre étendue.

La dernière mise à jour des périmètres des zones d'emploi en 2020, conforte l'existence de relations étroites entre actifs habitant l'agglomération de Fécamp et lieux de travail situés dans la zone d'emploi du Havre, territoire cohérent regroupant les pôles d'emploi du Havre et de Fécamp.

L'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL, COMPOSANT DE LA ZONE D'EMPLOI DU HAVRE

1990 Existence d'une zone d'emploi propre au pôle de Fécamp



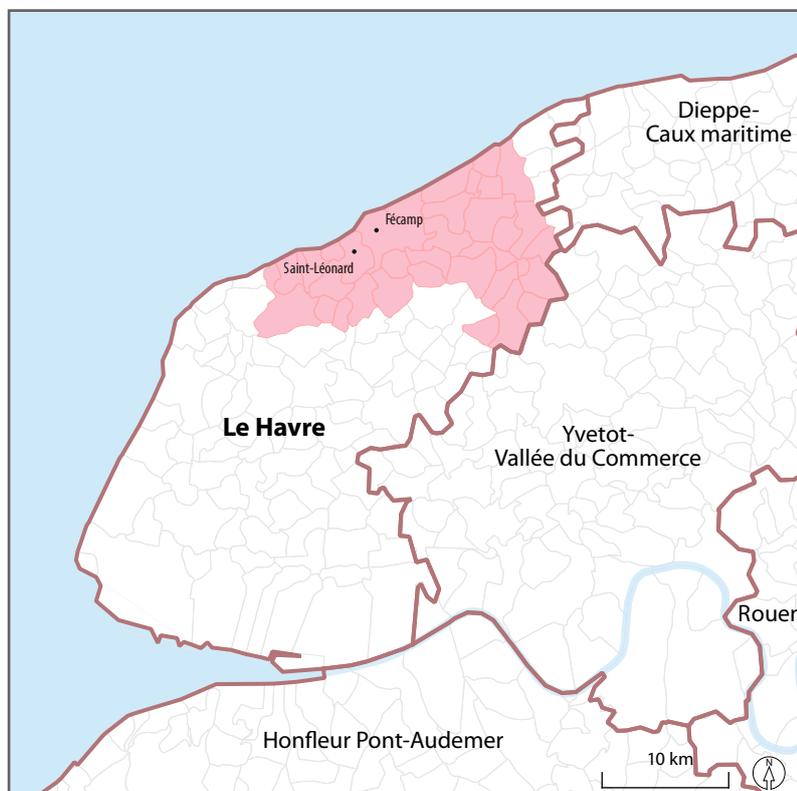
Zone d'emploi 1990

2010 Fécamp Littoral Agglo intégrée à la zone d'emploi du Havre



Zone d'emploi 2010

2020 Confirmation du rattachement de Fécamp Caux Littoral Agglo à la zone d'emploi du Havre



Limites

- Commune
- Zone d'emploi 2020
- Fécamp Caux Littoral Agglomération* (territoire en vigueur depuis 1^{er} juin 2017)

* Sont repérées les communes d'au moins 1 000 emplois au dernier recensement (RP 2017)



L'Estuaire de la Seine,
territoire d'intervention de l'AURH

L'Agence d'urbanisme accompagne les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'Estuaire de la Seine.

Le territoire d'intervention de l'AURH est l'Estuaire de la Seine, composé de 15 intercommunalités.

[AGA/AF/AS/CC/EL/JFM/MM/SCah/SCap - PA_91 - 06.2021]

Édition et réalisation AURH

Agence d'urbanisme
Le Havre -
Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu
76063 Le Havre cedex
aurh@aurh.fr

aurh.fr
[02 35 42 17 88]

